

NDDL : du neuf (avec du vieux)

Date : 14 décembre 2017



Extraits du site du Huffington Post, en association avec le groupe Le Monde :

"La question qui a été posée à l'époque était une question fermée qui n'évoquait pas l'alternative, la deuxième option de l'extension de l'aéroport existant", a estimé ce mercredi sur CNews **le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux**. "On a fait une consultation sans la totalité des termes du débat. Et pour avoir un débat démocratique éclairé encore faut-il pouvoir disposer de l'ensemble des éléments", estime ce proche du président de la République. .../... "Il y a une deuxième option. Et quand on veut avoir un débat démocratique honnête intellectuellement et qui permet d'éclairer les citoyens pour le vote, il est dommage que la deuxième option n'ait pas été examinée plus avant", tranche le porte-parole.

Une analyse partagée par le député de Haute-Vienne LREM **Jean-Baptiste Djebbari**. "Déjà, ce n'était pas un référendum mais une consultation de la population pour avis", confie au *HuffPost* **l'animateur des parlementaires de la majorité à la Commission de l'environnement**, en reprenant la terminologie des adversaires de Notre-Dame-des-Landes. "A l'époque, on n'avait pas tous les éléments du débat. La question à laquelle il a été répondu n'est plus la même que celle qui se pose aujourd'hui", estime-t-il.

Interrogé ce jeudi sur LCI, **le délégué général d'En Marche Christophe Castaner** a justifié ce qui ressemble à un changement de pied de la part d'Emmanuel Macron, soucieux pendant sa campagne présidentielle de respecter le verdict populaire. A l'époque, "il avait pris un autre engagement, celui de confier à une mission d'experts en six mois l'élaboration d'un rapport pour avoir une photographie claire. La photographie dit qu'il y a deux possibilités, et qu'une depuis des années a été cachée (la modernisation de Nantes Atlantique, NDLR)", a-t-il poursuivi. Avant de conclure: "de façon générale, Emmanuel Macron a déjà assumé de pouvoir changer d'avis quand il y a des éléments nouveaux".

Devant les députés, **la ministre des Transports, Elisabeth Borne**, avait déjà relevé que le référendum avait manqué sa cible en échouant à faire taire les contestations faute d'un consensus sur son périmètre et sa terminologie.